

# Chambre des Représentants.

---

SESSION DE 1868-1869.

---

## COMMISSION DES PÉTITIONS.

---

### FEUILLETON N° 8

POUR LA SÉANCE DU VENDREDI 19 FÉVRIER 1869.

---

#### I. — Prompts rapports.

---

M. VANDER DONCKT, *rapporteur*.

- | Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |   |
|------------------------------|--|---|
| 1.                           | 20062.                                   | Par pétition datée de Lennick-Saint-Martin, le 8 février 1869,<br><br>Des cultivateurs à Lennick-Saint-Martin attirent l'attention de la Chambre sur la prescription légale qui détermine le nombre de chevaux à atteler aux chariots, et demandent que, tout en maintenant le poids déterminé par la même loi, on leur laisse plus de latitude pour l'attelage. — Concl. — Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et des Travaux Publics. |
| 2.                           | 20057.                                   | Par pétition datée d'Izel,<br><br>Des habitants de la commune d'Izel demandent l'abrogation ou tout au moins la révision de la loi du 7 ventôse, an XII, sur la police du roulage. — Concl. — Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et des Travaux Publics  |

## II. -- Rapports ordinaires.

M. LAMBERT, 1<sup>er</sup> rapporteur.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

- |    |        |   |
|----|--------|---|
| 3. | 19964. | <p>Par pétition datée de Mons, le 11 janvier 1869,</p> <p>L'administration du bureau de bienfaisance de la ville de Mons présente des observations sur une circulaire du Département de la Justice, en date du 20 août 1866, et soumet à la Chambre la question de savoir si le principe formulé dans cette circulaire n'est pas contraire aux textes et à l'esprit des lois des 23 septembre 1842 et 19 décembre 1864. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</p> |
| 4. | 20059. | <p>Par pétition datée de Nivelles, le 31 janvier 1869,</p> <p>Les sieur et dame Jevenois demandent que M. le Ministre de la Justice prenne une décision au sujet du legs fait au bureau de bienfaisance de Mons par M<sup>lle</sup> Boulanger de la Hainière. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</p>   |
| 5. | 19970. | <p>Par pétition datée de Courcelles, le 20 décembre 1868,</p> <p>Des habitants de Courcelles prient la Chambre d'attribuer aux administrations communales le pouvoir d'autoriser ou de proscrire les combats de coqs. — Concl. — Ordre du jour.</p>   |
| 6. | 19976. | <p>Par pétition datée de Spa, le 9 janvier 1869,</p> <p>Le sieur Bouchoms réclame l'intervention de la Chambre pour faire restituer à son fils André, milicien de la levée de 1868, le numéro qui lui a été primitivement attribué par le sort, au lieu de celui sous lequel il a été porté sur la liste du tirage. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.</p>  |
| 7. | 19982. | <p>Par pétition datée d'Anvers, le 13 janvier 1869,</p> <p>La députation permanente du conseil provincial d'Anvers, transmettant le vœu émis par ce conseil que toutes les mesures soient prises pour préserver l'agriculture d'une décadence complète, appelle sur ce vœu l'attention du Gouvernement et des Chambres. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.</p>  |

- | Numéros<br>du<br>feuilleton.                   | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |  |
|--|--|--|
| 8.   | 19986.                                   | Par pétition datée de Bruxelles, le 14 janvier 1869,<br>Le sieur Frenz demande l'inscription obligatoire et jour par jour, au <i>Moniteur belge</i> , du nombre d'exemplaires de chaque journal déposés aux bureaux des postes de la Belgique. — Concl. — Ordre du jour.   |
| 9.   | 19968.                                   | Par pétition datée de Schaerbeek, le 9 janvier 1869,<br>Le sieur Demoulin propose des mesures ayant pour objet d'augmenter le nombre d'électeurs capables, d'assurer le secret du vote et la liberté de l'électeur. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.   |
| 10.  | 19977.                                   | Par pétition datée de Gand, le 11 janvier 1869,<br>Le sieur Neut demande qu'il soit pris des mesures pour prévenir le renouvellement des malheurs causés par des militaires porteurs de leurs armes hors du temps de service. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.   |
| 11.  | 19975.                                   | Par pétition datée de Looz, le 12 janvier 1869,<br>Le sieur Vanhove, ancien facteur rural, demande la révision de sa pension. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.   |
| <b>M. DE CLERCQ, 2<sup>e</sup> rapporteur.</b> |  |  |
| 12.  | 19916.                                   | Par pétition datée de Vennes-lez-Liége, le 11 décembre 1868,<br>Le sieur Gerard, ancien ouvrier supplémentaire au chemin de fer de l'État, réclame l'intervention de la Chambre afin d'obtenir une indemnité de huit jours de salaire pour avoir été renvoyé sans être prévenu huit jours d'avance. — Concl. — Ordre du jour |
| 13.  | 19955.                                   | Par pétition datée de Ciney, le 29 décembre 1868,<br>Le sieur Roberfroid prie la Chambre d'étendre aux notaires les dispositions de l'art. 909 du code civil. — Concl. — Ordre du jour.  |
| 14.  | 19957.                                   | Par pétition datée de Louveigné, le 29 décembre 1868,<br>L'administration communale de Louveigné transmet une délibération du conseil communal demandant que le Gouvernement ne concède pas le chemin de fer des pla-  |

Numéro du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
-----------------------------	--

teaux de Herve sans avoir assuré la construction d'une voie ferrée de Micheroux à Trooz, et qu'il accorde à la compagnie de Macar la concession d'un chemin de fer de Trooz à Chanxhe par Louveigné. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics

15. 19960. Par pétition datée de Nivelles, le 11 janvier 1869,  
Le sieur Gillard, milicien du régiment des guides, en congé illimité, demande une dispense d'âge nécessaire à son admission comme candidat facteur. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.
16. 19952. Par pétition datée d'Ardenbourg, le 19 décembre 1868,  
Le sieur Slock demande la révision de quatre condamnations prononcées contre lui. — Concl. — Ordre du jour.

M. DE ZEREZO DE TEJADA, 3<sup>e</sup> rapporteur.

17. 19911. Par pétition datée d'Anvers, le 9 décembre 1868,  
Le sieur Van Iteghem demande que dans toutes les communes du pays, le nombre des notaires soit mis en rapport avec le chiffre de la population et des affaires. — Concl. — Renvoi au bureau des renseignements.
18. 19984. Par pétition datée d'Arlon, le 10 janvier 1869,  
19971. Le sieur Birons, président de l'association des secré-  
20011. taires communaux de la province de Luxembourg, demande qu'il soit pris des mesures pour améliorer la position des secrétaires communaux.  
Même demande du sieur Navez et des secrétaires communaux de la province de Namur. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur, avec demande d'explications.
19. 20005. Par pétition datée de Bruges, le 19 janvier 1869,  
Le sieur Maerten-Roelens demande l'établissement d'une taxe sur les cartes de visite. — Concl. — Ordre du jour.
20. 19912. Par pétition datée d'Arlon, le 10 décembre 1868,  
Le sieur Craco demande que l'arrêté royal du 20 décembre 1862, déterminant les conditions d'âge pour l'admission aux emplois ressortissant au Département des Finances, soit rapporté. — Concl. — Ordre du jour.
21. 20034. Par pétition datée du 28 janvier 1869,  
Le sieur Alexandre demande une modification à l'art 900 du Code civil. — Concl. — Ordre du jour.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.	
22	20042.	Par pétition datée de Nivelles, le 1 <sup>er</sup> février 1869, Le sieur Dessart demande que les administrations communales soient invitées à mettre un local à la disposition des sociétés de secours mutuels. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements.
23.	19954.	Par pétition datée de Cherscamp, le 2 janvier 1869, Le sieur Verhofstadt, ouvrier piocheur au chemin de fer de l'État, devenu incapable de continuer son travail, réclame l'intervention de la Chambre pour obtenir le paiement de salaires arriérés, le remboursement de frais de maladie ou une pension. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics, avec demande d'explications.
24.	20022. 20036.	Par pétition datée de Ciergnon, le 8 janvier 1869, Les instituteurs communaux du canton de Rochefort proposent des mesures pour améliorer la position des instituteurs communaux. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

---